

## [Text]

In my opinion, regulations coupled with a well-funded, non-profit approach—and not market forces—will ensure an adequate supply of valid services and types of care. Again, I am sure that the rest of the country is much like Manitoba in that we have a lot of farming communities and we are only beginning to address the child care needs of those communities. People who work from 8.30 a.m. to 4.30 p.m. can frequently obtain care. However, there are a great many people who live in farm communities who are unable to obtain care during harvest or seeding times. We have one place in Manitoba that offers extended-hour care and overnight care. However, there are not very many work-site day care centres. Therefore there are still many needs that we are not meeting in our province.

Referring to my last statement in the summary, I really feel that child care is an emerging field. The federal government has made a commitment to child care because it feels it is important and it knows that it is here to stay although it is sometimes concerned about the quality of care that is available. I sometimes get the feeling that the situation is a little like going up a down escalator. We know where we want to take it, but perhaps the vehicles we are using are not going far enough, so that there will not be a significant improvement over the next several years.

Turning now to the next section of my brief, I am sure this committee will have heard these figures from other witnesses who have appeared before you. However, based on current figures, it is projected that by 1990, over 75 per cent of women aged 24 to 54 will be in the labour force. In 1986, the figures showed that 56 per cent of women with children under three years of age were already in the workforce. Another interesting statistic is that more than 50 per cent of couples with pre-school children require two incomes to make ends meet. Statistics Canada estimates that 48 per cent of those two-income families will fall below the poverty line if either parent stops working. However, we know that many people who are using child care services are single parents and in many cases they do not have any option.

Licensed child care is available to only a small percentage of children requiring that care. In my brief I have made a list of the child care services available to the different age groups of children. From that list, senators will see that the greatest need across the country is care for school-age children and for infants.

When the Special Committee on Child Care travelled across the country in 1986 to find out what Canadian families needed with respect to child care, 78 per cent of those consulted said that funding should go to child care services as opposed to a tax credit system for parents. In discussing the type of care that they needed, parents told the committee that it should be all-encompassing. The types of care that are lacking in Manitoba are the same types of care that parents across

## [Traduction]

Je considère qu'une réglementation s'appuyant sur un réseau bien financé de garderies à but non lucratif, et non sur les forces du marché, nous permettra d'offrir des services de qualité. Là encore, je suis sûr que le reste du pays est à l'image du Manitoba et que de nombreuses localités agricoles commencent tout juste à bénéficier de services de garde d'enfants. Il est souvent facile pour les gens qui travaillent de 8 h 30 à 16 h 30 de trouver une garderie. Par contre, un grand nombre de gens qui vivent dans des localités agricoles sont dans l'impossibilité de trouver des services de garderie au moment des récoltes ou des semailles. Nous avons un centre au Manitoba qui offre des services de garde prolongée ou de nuit. Toutefois, il n'y a pas beaucoup de centres de garderie sur le lieu de travail. Il y a donc encore de nombreux besoins à satisfaire dans notre province.

Pour reprendre la dernière phrase de mon exposé, je considère en fait que la garde d'enfants est un domaine tout nouveau. Le gouvernement fédéral a pris des engagements sur la question de la garde d'enfants parce qu'il la juge importante et parce qu'il sait qu'il faudra la régler et que le système actuel pose parfois des problèmes sur le plan de la qualité. J'ai parfois l'impression que nous cherchons à remonter un escalier roulant qui descend. Nous savons ce qu'il faut faire, mais les moyens que nous nous donnons ne sont pas toujours les bons, de sorte qu'il n'y aura pas d'amélioration significative au cours des prochaines années.

J'en arrive à la partie suivante de mon exposé et je suis sûre que ces mêmes statistiques ont été portées à la connaissance du comité par les témoins que vous avez déjà entendus. Quoiqu'il en soit, si l'on extrapole les chiffres actuels jusqu'en 1990, on peut prévoir que 75 p. 100 des femmes âgées de 24 à 54 ans font partie de la population active. En 1986, les statistiques nous révèlent que 56 p. 100 des femmes ayant des enfants de moins de trois ans font d'ores et déjà partie de la population active. Une autre statistique intéressante nous révèle que plus de 50 p. 100 des couples ayant des enfants d'âge pré-scolaire ont besoin de deux revenus pour joindre les deux bouts. Statistique Canada estime que 48 p. 100 de ces familles bénéficiant de deux revenus se retrouveraient au-dessous du seuil de la pauvreté si l'un ou l'autre des parents arrêtaient de travailler. Nous savons cependant que nombre de gens qui font appel aux services de garde d'enfants sont des familles monoparentales qui, bien souvent, n'ont pas d'autre choix.

Les garderies agréées n'ont de place que pour une faible partie des enfants qui en ont besoin. Dans mon mémoire, j'ai établi la liste des services de garde d'enfants mis à la disposition des enfants selon leur groupe d'âge. En consultant cette liste, les sénateurs pourront constater que ce sont les nourrissons et les enfants d'âge scolaire qui ont le plus besoin de garderies dans notre pays.

Lorsque le Comité spécial sur la garde d'enfants a sillonné le pays en 1986 afin de définir quels étaient les services de garderie dont les familles canadiennes avaient besoin, 78 p. 100 des personnes consultées ont déclaré qu'il était préférable de financer des services de garde d'enfants plutôt que de faire bénéficier les parents d'un système de crédits d'impôt. En parlant du type de garde dont ils avaient besoin, les parents ont indiqué au comité qu'elle devait englober tous les besoins. Il manque au